



CONSEIL MUNICIPAL REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 14/12/2020

L'an deux mille vingt le lundi quatorze décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de Boé, *convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, sous la présidence de Mme Pascale Luguët, Maire.*

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n° 7 - Demande de subvention DETR

Présents :

Madame LUGUET **Maire**

Monsieur LAFUENTE, Madame LEBEAU, Monsieur PANTEIX, Madame MANDEIX, Monsieur LUNARDI, Madame FAVARD, Monsieur ORDRONNEAU **Adjoints**

Monsieur SAINT-BEAT, Madame FRECHET, Madame FORNASARI, Madame RELLA, Monsieur JUDIT, Madame FERNANDEZ, Monsieur AVIANO, Madame PERTHUIS, Monsieur PATRY, Madame TRUILHE, Madame BASSI, Monsieur GAMBART, Madame SADRES, Madame MANSE **Conseillers Municipaux**

Absents excusés :

Madame PLA-RODRIGUEZ (donne pouvoir à Madame FRECHET), Monsieur DEL FIORENTINO (donne pouvoir à Monsieur ORDRONNEAU), Madame PIOFFET (donne pouvoir à Madame FERNANDEZ)
Monsieur BEAUMONT (absent excusé), Monsieur LATASTE (absent excusé), Monsieur LAUGA (absent excusé), Monsieur ALIBERT (absent excusé)

Nombre de membres afférents au Conseil :	029
Nombre de membres en exercice :	029
Nombre de membres présents :	022
Nombre de procurations :	03

Rapporteur : **Monsieur Frédéric SAINT-BEAT**

I - Exposés des motifs

Le commune de Boé dispose d'un ensemble d'infrastructures sportives sur la plaine de Cancelles, à proximité du centre omnisports J. Clouché et du centre culturel F. Mitterrand. Afin de rénover une partie de ces installations (DOJO et vestiaires football), la commune sollicite une subvention de 40 % du montant hors taxe des travaux.

Descriptif sommaire des travaux :

DOJO : création de rangements, rénovation / isolation du plafond, création de puits de jour, rénovation de l'électricité et du chauffage, rénovation des douches et des vestiaires, création d'un ascenseur pour assurer l'accessibilité du bâtiment,

VESTIAIRES FOOT : reprise des plafonds, des murs, de l'isolation, pose de faïence dans les douches, mise en conformité des équipements techniques (électricité, ventilation, chauffage...), modernisation des toilettes et de vestiaires respectant la mixité des usages.

Coût prévisionnel des travaux : 225 000 € HT

Calendrier prévisionnel :

Début des travaux : 1^{er} trimestre 2021.

Durée prévisionnelle des travaux : 6 mois

Plan de financement prévisionnel :

Montant prévisionnel HT des travaux 225 000 €

DETR 40 % (sur travaux) 90 000 €

Autofinancement commune sur HT 135 000 €

II - Considérants et références juridiques

Vu les critères d'éligibilité à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux,

Vu l'avis favorable de la commission Finances, Marchés publics et Économie,

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

Décide à L'UNANIMITE de :

SOLLICITER : auprès de la Préfecture, une dotation d'équipement des territoires ruraux, Catégories Bâtiments sportifs, au taux de 40% pour la rénovation du bâtiment Salle des arts martiaux/Vestiaires Football.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Accusé de réception en préfecture
047-214700312-20201214-lmc1F12047007-DE
Date de télétransmission : 16/12/2020
Date de réception préfecture : 16/12/2020

Le conseil,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

SIGNE
Mme Pascale Luguët